

# Déclaration d'intérêts de la FSM

Frédérique BRUDON (FSM)

Pablo SANTAMARIA (FORMITEL)

# DI/FSM

- Questionnaire avril 2009 : CNP/Ethique et gestion des conflits d'intérêt
  - Préoccupation commune
  - Procédures diverses
  - DI :
    - Contraignantes
    - Multiplicité selon les organismes
    - Incomplètes (conflits intellectuels...)
    - **Nécessaire**
- Convention DGOS/FSM

# DI/FSM

- Comité éthique et gestion des conflits d'intérêt :
  - 4 Libéraux
    - Dr Blanchard, Dr Monod, Dr Moreau, Dr Xambo
  - 4 Salariés
    - Dr Aimone-Gastin, Pr Guéret, Dr Leroux, Pr Marchandise

# DI/FSM

- Critères d'une DI commune (1)
  - Applicable à l'ensemble des praticiens libéraux ou salariés
  - Exhaustive
  - Unique
  - Utilisable par toutes les agences et structures à la recherche d'experts

# DI/FSM

- Critères d'une DI commune (2)
  - Pôles d'intérêt et de compétence médicaux, scientifiques... (contexte dans lequel sont perçues les rémunérations)
  - Implications dans la profession autres que strictement médicales (activités associatives, syndicales...)
  - CV médical

# DI/FSM

- Première version
  - CV « médical »
  - Tests auprès de CNP
    - Logique et facile à remplir, moins rébarbatif
    - Facilitation recherche d'experts

# DI/FSM

- Mise en ligne
  - Critères de sécurité
    - Identité authentifiable (rôle des CNP)
    - Déclaration non modifiable par tiers
  - Modifiable par le praticien au fur et à mesure
    - Facilité d'utilisation
  - Validation annuelle (procédure de rappel)
  - Accessibilité des divers champs modulable
    - Liens familiaux
    - Montant des rémunérations
  - Reflet de la carrière et des implications du praticien
    - **Précision des domaines d'intérêt**

# DI/FSM

- Appel d'offre
- 6 sociétés
- 3 retenues et auditionnées par le comité
- Formitel



# DI/FSM

- Version actuelle non figée
- Remarques et avis des CNP